

PLANNING 2021 COLLECTE DES ORDURES ENCOMBRANTES

Lundi 04 janvier 2021 Lundi 1er février 2021 Lundi 1er mars 2021 Lundi 05 avril 2021 Lundi 03 mai 2021 Lundi 07 juin 2021 Lundi 05 juillet 2021 Lundi 02 août 2021 Lundi 06 septembre 2021 Lundi 04 octobre 2021 Lundi 1er novembre 2021 Lundi 06 décembre 2021

Nous vous rappelons que les objets encombrants doivent être sortis la veille au soir du passage.

Les quantités enlevées par passage ne pourront pas dépasser, sauf exception, un volume de 1 m³ conditionné par point et par enlèvement.

Sont collectés:

- meubles, sièges, canapés..., lits, matelas et sommier...
- les résidus de bricolage familial : planches, papiers peints, petit outillage...
- les petites pièces automobiles, les petites pièces de ferraille.

Ne sont pas collectés :

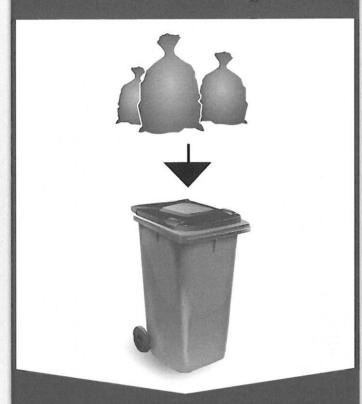
- les déchets d'équipements électriques et électroniques : électroménager (réfrigérateurs, machines à laver, téléviseurs...), hifi, téléphonie, informatique...
- les huiles végétales et minérales,
- les piles, les médicaments et produits toxiques et/ou spéciaux,
- les batteries, les pneus, les peintures et solvants,
- les déblais et gravats, les déchets d'hôpitaux, les déchets issus d'abattoirs ou assimilés.

Le Maire, Jean-Paul **MOR**

Calendrier 2021

HEIMSBRUNN

Ordures ménagères



Ramassage: 1fois par semaine*

Vendredi matin

Par mesure d'hygiène, merci de placer les ordures ménagères dans un sac fermé avant de les déposer dans le bac.

Déchets recyclables

- Tous les papiers, emballages et briques en carton
- Tous les emballages en plastique
- Tous les emballages en métal



Ramassage:

1 fois tous les 15 jours*

Semaine impaire)

Jeudi matin

L'année 2020 avait 53 semaines. Afin d'assurer la continuité de la collecte toutes les 2 semaines, à partir du 2 janvier 2021, les semaines paires et impaires seront inversées.

* Certaines adresses ont des fréquences de collecte différentes, selon des règles définies par le service de ramassage.

Les collectes sont maintenues tous les jours fériés, sauf : - le vendredi 1er janvier 2021, rattrapé le samedi 2 janvier 2021

La collecte peut-être décalée de quelques heures dans la journée en cas de périodes de canicules, de fortes chaleurs ou de contraintes liées à la viabilité hivernale.





